

Nantes, le 9 mars 2018

ZAD de Notre Dame des Landes : ça suffit !

Je suis très surprise des propos tenus hier par la représentante de l'Etat qui s'étonne qu'aucun des occupants illégaux n'ait déjà quitté la ZAD. Comment en serait-il autrement alors que les Zadistes ont toujours dit qu'ils ne partiraient pas d'eux-mêmes, ce que nous ne cessons de dénoncer depuis des mois ! Légitimés par la décision du Gouvernement d'abandonner le projet d'aéroport, ils indiquent à présent « que toute tentative d'expulsion ferait l'objet d'une réaction forte et immédiate ». Rien n'est donc réglé sur la ZAD, territoire sur lequel les lois de la République ne s'appliquent toujours pas, malgré les promesses du Gouvernement. Et ce n'est certainement pas en leur donnant raison envers et contre tous les élus locaux qu'ils respecteront davantage l'Etat de droit.

Quant à la trêve hivernale, il s'agit d'un faux prétexte. On pourrait expulser des occupants illégaux à Bure mais pas à Notre Dame des Landes ?

Je réitère donc avec la plus grande fermeté ma demande d'évacuation de la ZAD dans les meilleurs délais. L'Etat ne doit pas reculer. L'Etat ne doit pas céder mais au contraire afficher la plus grande détermination à faire enfin cesser l'action d'une minorité qui provoque ouvertement l'autorité de l'Etat.

D'autre part, je m'étonne que le processus de négociation du contrat d'avenir pour les Pays de la Loire n'ait toujours pas commencé localement : Monsieur Rol-Tanguy, missionné par le Gouvernement, est absent et aucune initiative n'a encore été prise par l'Etat localement... J'attends donc à présent avec la plus grande urgence que le Premier Ministre nous présente sa méthode et son calendrier pour la mise en œuvre du contrat d'avenir mais aussi pour le réaménagement de Nantes Atlantique.

Deux mois après l'abandon du projet d'aéroport, l'Etat doit sortir de son ambiguïté. Le temps n'est plus aux visites de courtoisie ou aux déclarations d'intention. Il est désormais temps de décider et d'agir !

Christelle Morançais
Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire

CONTACT PRESSE :

Sophie Ferger : - sophie.ferger@paysdelaloire.fr - 02 28 20 65 30 – 07 72 21 16 97